

- Une offre médicale de proximité concentrée dans les zones les plus peuplées
- 4700 médecins spécialistes
- Une offre de dentistes marquée par l'effet frontière
- Pharmacies: une densité supérieure aux moyennes nationales
- 150 sites hospitaliers
- 3150 frontaliers travaillent dans le domaine de la santé humaine
- Définitions et méthodologie

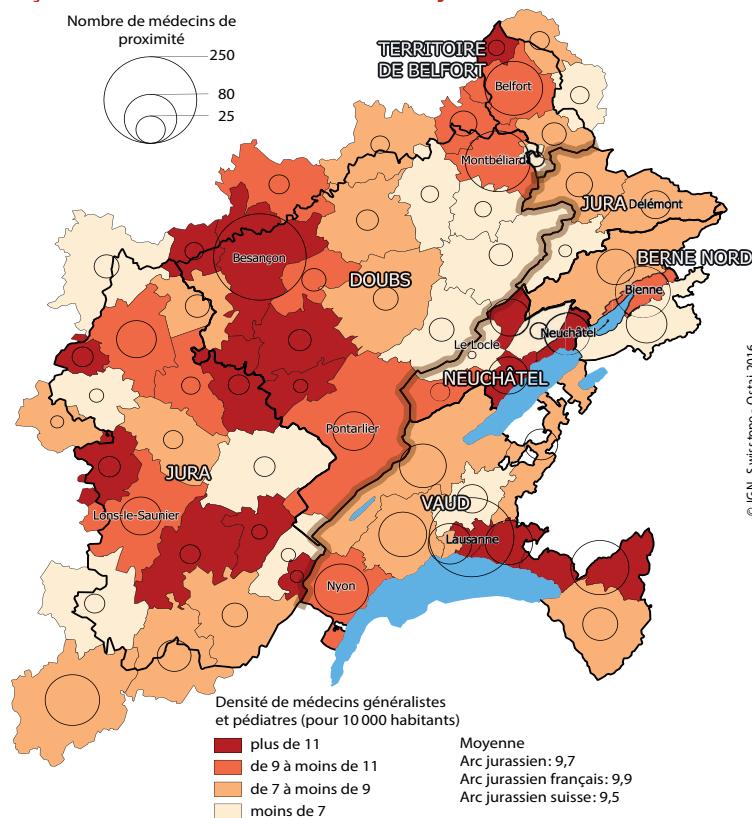
L'offre de soins dans l'Arc jurassien

L'Arc jurassien présente une offre de soins complète: médecins généralistes ou spécialistes, pharmacies, dentistes et établissements hospitaliers. La densité médicale, qui rapporte l'offre de soins à la population, est conforme aux densités nationales pour les médecins et plus élevée pour les dentistes. Toutefois, les zones les plus rurales, où la population est parfois âgée, sont moins bien équipées; l'offre médicale se concentrant dans les zones les plus urbanisées. Autre constat commun de part et d'autre de la frontière, le vieillissement du corps médical qui pourrait à l'avenir susciter des réflexions conjointes.

En 2016, plus de 2100 médecins de proximité (généralistes et pédiatres privés) exercent leur activité dans l'Arc jurassien franco-suisse, soit 9,7 médecins de proximité pour 10 000 habitants. Cette densité médicale est proche ou légèrement supérieure aux moyennes nationales. Quelques zones rurales, parfois en recul démographique et vieillissantes, sont cependant moins bien dotées. En Suisse comme en France, les médecins de proximité sont relativement âgés: la moitié d'entre eux devraient théoriquement partir à la retraite dans les 10 à 15 prochaines années. Préparer la relève et garantir à tous un accès aux soins est donc un enjeu majeur.

Les spécialistes sont plus nombreux que les généralistes. En 2016, ils sont 4700 médecins spécialistes, dont deux tiers exercent dans la partie suisse. Cette forte présence de spécialistes est dominée par la psychiatrie et la psychothérapie. S'y ajoutent un millier de dentistes, soit 4,6 pour 10 000 habitants, les zones les plus urbanisées étant les mieux dotées. C'est aussi le cas des pharmacies en Suisse, davantage localisées dans les zones les plus densément peuplées, alors que la répartition est plus homogène en France. Près de 150 sites hospitaliers sont implantés dans l'Arc jurassien. Côté français, ils se partagent entre les établissements orientés vers la médecine, la chirurgie et l'obstétrique (MCO) et les soins de suite et réadaptation (SSR). Côté suisse, les cliniques spécialisées dominent le parc hospitalier.

Densité de médecins généralistes et pédiatres dans les bassins de vie français et les districts suisses de l'Arc jurassien en 2016



Sources:
France: Insee, Recensement de la population 2013; ARS, Répertoire Partagé des Professionnels de Santé au 1^{er} janvier 2016
Suisse: OFS, STATPOP au 1^{er} janvier 2015; Fédération des médecins suisses (FMS). Situation 31 décembre 2015

Une offre médicale de proximité concentrée dans les zones les plus peuplées

Dans l'ensemble de l'Arc jurassien, la médecine de proximité est assurée par 1908 médecins généralistes et 211 pédiatres privés en 2016. Plus de la moitié (56%) de l'effectif est recensée dans la partie suisse de l'Arc jurassien. Les femmes représentent 38% des médecins de proximité, une part qui varie de 53% en pédiatrie à seulement 19% en médecine générale.

Les médecins de proximité représentent près des trois quarts de la médecine privée dans la partie française et un peu moins de la moitié dans la partie suisse, qui compte également de nombreux spécialistes.

Moins de dix médecins de proximité pour 10 000 habitants

En moyenne, l'Arc jurassien compte 9,7 médecins de proximité pour 10 000 habitants, une densité médicale qui varie de 9,9 dans l'Arc jurassien français (supérieure à la moyenne nationale française de 8,4) à 9,5 dans l'Arc jurassien suisse (identique à la moyenne suisse). Les différences entre cantons et départements sont importantes: la densité médicale dépasse les 10 médecins pour 10 000 habitants dans le département du Doubs et les cantons de Neuchâtel et Vaud tandis que le canton du Jura présente la densité la plus faible avec 7,3 médecins pour 10 000 habitants.

Ces disparités sont encore plus marquées à un niveau géographique plus fin. Ainsi, la

Médecins de proximité en 2016

	Médecine générale			Pédiatrie			Ensemble		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Arc jurassien français	337	572	909	20	7	27	357	579	936
Doubs	203	345	548	13	6	19	216	351	567
Jura	88	152	240	3	-	3	91	152	243
Territoire de Belfort	46	75	121	4	1	5	50	76	126
Arc jurassien suisse	323	676	999	125	59	184	448	735	1183
Berne nord	54	113	167	10	8	18	64	121	185
Vaud	204	425	629	98	38	136	302	463	765
Neuchâtel	57	99	156	14	10	24	71	109	180
Jura	8	39	47	3	3	6	11	42	53
Arc jurassien	660	1248	1908	145	66	211	805	1314	2119

Sources :

France : ARS, Répertoire Partagé des Professionnels de Santé au 1er janvier 2016
Suisse : Fédération des médecins suisses (FMH), données au 31 décembre 2015

Le concept de médecins de proximité utilisé dans cette publication regroupe les médecins généralistes et les pédiatres. En Suisse, la médecine de proximité correspond à la médecine de premier recours. Selon la Fédération des médecins suisses (FMH), ce regroupement est constitué de la médecine interne générale, des médecins praticiens et des pédiatres.

Il faut aussi ajouter à ces effectifs 1117 généralistes et pédiatres (572 en France et 545 en Suisse) qui n'exercent pas exclusivement en cabinet privé.

concentration de médecins de proximité en Suisse est nettement plus élevée dans les districts urbains plus peuplés disposant d'infrastructures hospitalières, notamment dans les villes de Lausanne, Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. Les communes rurales périphériques sont proportionnellement moins dotées en offre médicale de proximité.

Dans l'Arc jurassien français, la densité médicale est la plus faible dans les bassins de vie les plus ruraux, notamment ceux situés sur le

plateau du Jura. Certains sont en déprise démographique, avec une population qui vieillit comme Champagnole et Morez. D'autres bassins de vie comme l'Isle-sur-le-Doubs, Pont-de-Roide, Maïche, Valdahon, situés le long de la vallée du Doubs, sont au contraire en croissance démographique. On peut également noter la forte densité médicale dans le bassin de vie des Rousses liée à son orientation vers le tourisme hivernal.

8000 médecins pratiquent dans l'Arc jurassien

En 2016, 8000 médecins généralistes et spécialistes exercent dans l'Arc jurassien. Près des deux tiers sont localisés dans la partie suisse. La moitié des médecins en exercice pratiquent dans le secteur privé, l'autre moitié au sein d'une structure hospitalière. Toutefois, dans la partie suisse, marquée par la présence de nombreux spécialistes, la pratique en cabinet privé est plus fréquente (53%) que dans la partie française (43%).

Les femmes représentent 42% des médecins en exercice, toutes spécialités confondues (44% dans l'Arc jurassien français contre 41% dans la partie suisse). Si l'on considère uniquement le secteur privé, le taux de féminisation est plus faible: seulement 36% de médecins privés sont des femmes, une proportion proche de part et d'autre de la frontière.

L'offre de médecins dans l'Arc jurassien est concentrée dans les cantons et départements les plus peuplés. Abrisant respectivement 35% et 25% de la population de l'Arc jurassien, le canton de Vaud et le département du Doubs regroupent près des trois quarts de l'offre médicale du territoire.

Médecins en exercice: personnes ayant achevé avec succès des études de médecine de niveau universitaire, disposant ou non d'une formation postgraduée et exerçant en pratique privée ou en milieu hospitalier (salariés).

Les médecins exerçant à la fois en privé et en milieu hospitalier sont considérés comme «mixtes». Cette distinction existe uniquement en France.

Médecins en exercice par sexe en 2016

	Arc jurassien français	Arc jurassien	Arc jurassien suisse
Cabinets privés	1264	3963	2699
Femmes	441	1430	989
Hommes	823	2533	1710
Hospitaliers/salariés	1367	3743	2376
Femmes	762	1845	1083
Hommes	605	1898	1293
Mixte	294	294	-
Femmes	83	83	-
Hommes	211	211	-
Total	2925	8000	5075
Femmes	1286	3358	2072
Hommes	1639	4642	3003

Sources :

France : ARS, Répertoire Partagé des Professionnels de Santé
Suisse : Fédération des médecins suisses (FMH). Situation 31 décembre 2015

La moitié des médecins de proximité a plus de 55 ans

Dans l'Arc jurassien, la moyenne d'âge des médecins de proximité se situe à 53,1 ans en 2016. Un médecin de proximité est âgé en moyenne de 52,5 ans s'il pratique dans l'Arc jurassien français et de 53,6 ans s'il exerce en Suisse.

De nombreux médecins de proximité devraient atteindre l'âge de 65 ans d'ici 10 à 15 ans. En effet, plus d'un médecin de proximité sur deux est actuellement âgé de 55 ans et plus, et 14 % ont même déjà plus de 65 ans. Leur remplacement représente un enjeu important pour l'Arc jurassien qui peine à attirer de jeunes médecins : seuls 14 % des médecins de proximité du territoire ont moins de 40 ans et le nombre de jeunes médecins qui débutent leur pratique n'est pas suffisant pour infléchir la tendance du vieillissement du corps médical.

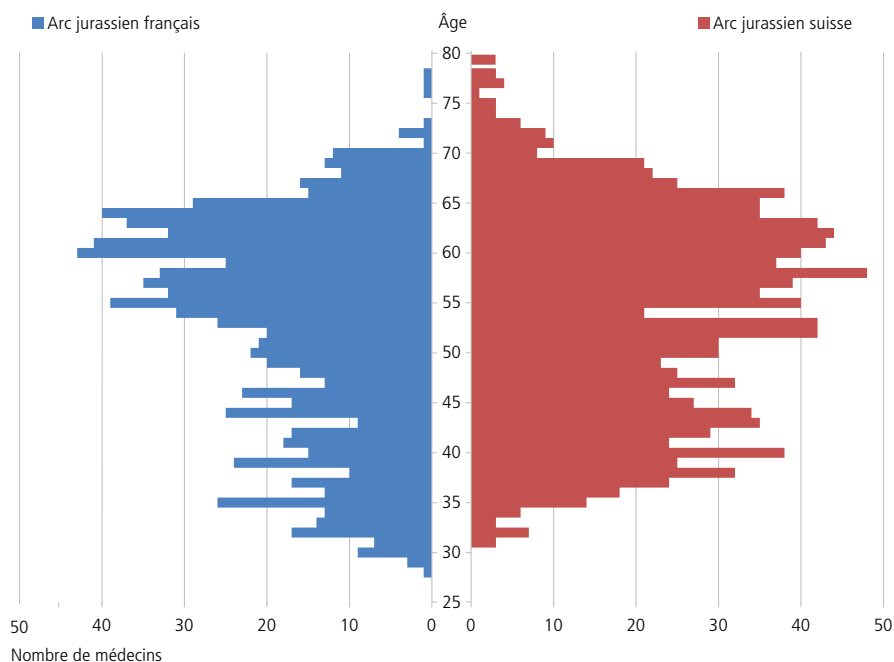
La structure par âge du corps médical diffère de part et d'autre de la frontière. Légèrement plus jeune dans la partie française, où un médecin sur six a moins de 40 ans, cette part n'est que d'un médecin sur 9 du côté suisse. De même, la part des praticiens âgés de 60 ans et plus est un peu plus élevée en Suisse (34 %) qu'en France (33 %).

Une évolution des effectifs plus contrastée

Entre 2012 et 2016, l'offre médicale privée a augmenté de 4,1 %. Cette progression diverge cependant de part et d'autre de la frontière. Dans l'Arc jurassien français, le nombre de médecins de proximité a baissé de 1,4 % entre 2012 et 2016 alors que la population a crû sur la même période. Cette baisse des effectifs concerne tout le territoire, excepté le département du Doubs où les effectifs restent stables. Cela entraîne une baisse de la densité médicale de 0,2 point en moyenne. Les départs à la retraite ne sont pas totalement remplacés, malgré les politiques d'aide à l'installation de jeunes médecins en zone rurale. Le relèvement récent du numerus clausus qui fixe chaque année le nombre des admissions aux études médicales risque de ne pas suffire à densifier l'offre médicale en dehors des villes.

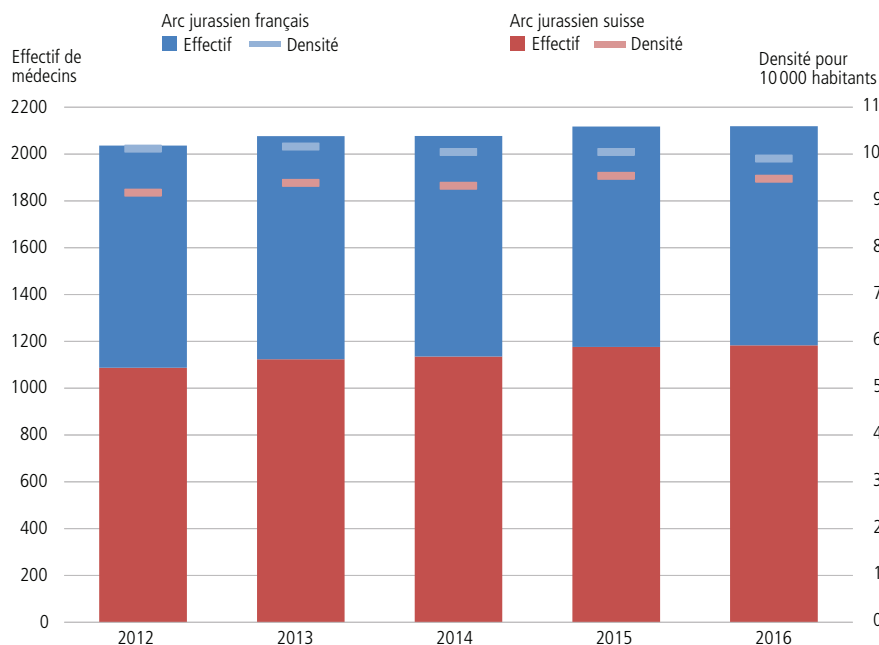
Dans l'Arc jurassien suisse, le nombre de médecins de proximité progresse de 8,8 %, plus vite que la hausse de la population sur

Structure par âge des médecins de proximité en 2016



Sources :
France : ARS, Répertoire Partagé des Professionnels de Santé
Suisse : Fédération des médecins suisses (FMH). Situation au 31 décembre 2015

Évolution du nombre et de la densité de médecins de proximité 2012 - 2016



Sources :
France : ARS, Répertoire Partagé des Professionnels de Santé
Suisse : Fédération des médecins suisses (FMH). Situation 31 décembre 2015

la même période (5,4 %). Cela se traduit par une légère augmentation de la densité (+0,3 point en quatre ans). Cette croissance masque un certain déséquilibre entre une disponibilité de l'offre dans les centres urbains et une pénurie dans les régions rurales. En outre, la croissance du nombre de médecins en Suisse

est en lien étroit avec l'arrivée de nombreux médecins étrangers. Selon la Fédération des médecins suisses, la part de médecins étrangers exerçant en Suisse (ayant obtenu leur diplôme de médecine à l'étranger) atteint 26 % dans le secteur privé en 2016.

4700 médecins spécialistes

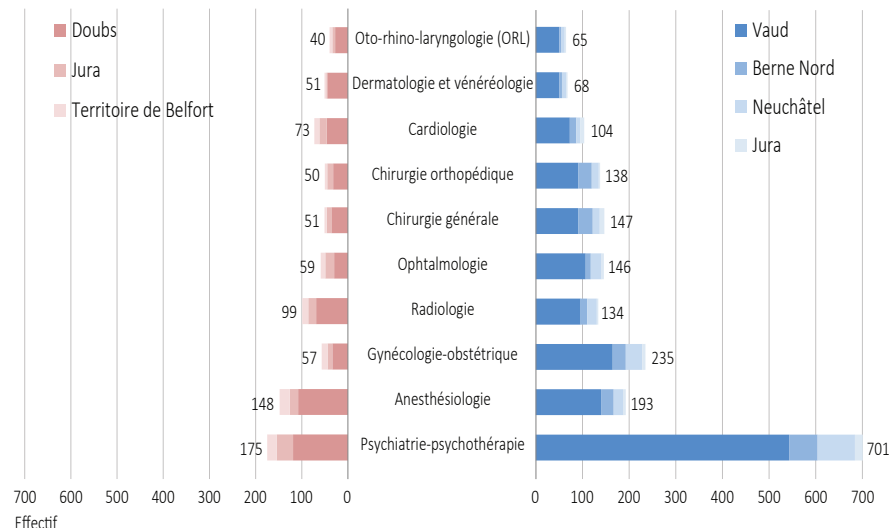
En 2016, 4700 médecins spécialistes (hors spécialistes en médecine générale et pédiatrie) pratiquent dans le territoire de l'Arc jurassien, deux tiers d'entre eux exerçant dans les cantons suisses. À noter que dans la partie suisse, 620 spécialistes - exerçant majoritairement dans le secteur hospitalier - n'ont pas déclaré de discipline attribuée.

Dans la partie suisse, plus du quart des spécialités relèvent de la psychiatrie et psychothérapie. Vient ensuite la gynécologie-obstétrique (7 %) puis l'anesthésiologie (8 %). Les spécialisations avec activité chirurgicale totalisent un cinquième de l'effectif.

Dans l'Arc jurassien français, les 1400 spécialistes ont un profil assez différent: la psychiatrie-psychothérapie arrive aussi en tête mais ne représente que 12 % des effectifs. La gynécologie-obstétrique, très déficitaire en France, n'arrive qu'en cinquième position avec moins d'une centaine de médecins.

La densité moyenne de médecins spécialisés est de 18,8 pour 10 000 habitants en 2016, soit près du double de celle de médecins de proximité. Elle est plus élevée dans l'Arc jurassien suisse que français, avec respectivement 21,8 et 14,9 pour 10 000 habitants. Cette densité est particulièrement élevée dans les zones urbaines dotées de centres hospitaliers, notamment dans le canton de Vaud (26,1 pour

Principales spécialités exercées dans l'Arc jurassien en 2016



Sources : France : ARS, Répertoire Partagé des Professionnels de Santé - Suisse : FMH. Situation au 31 décembre 2015

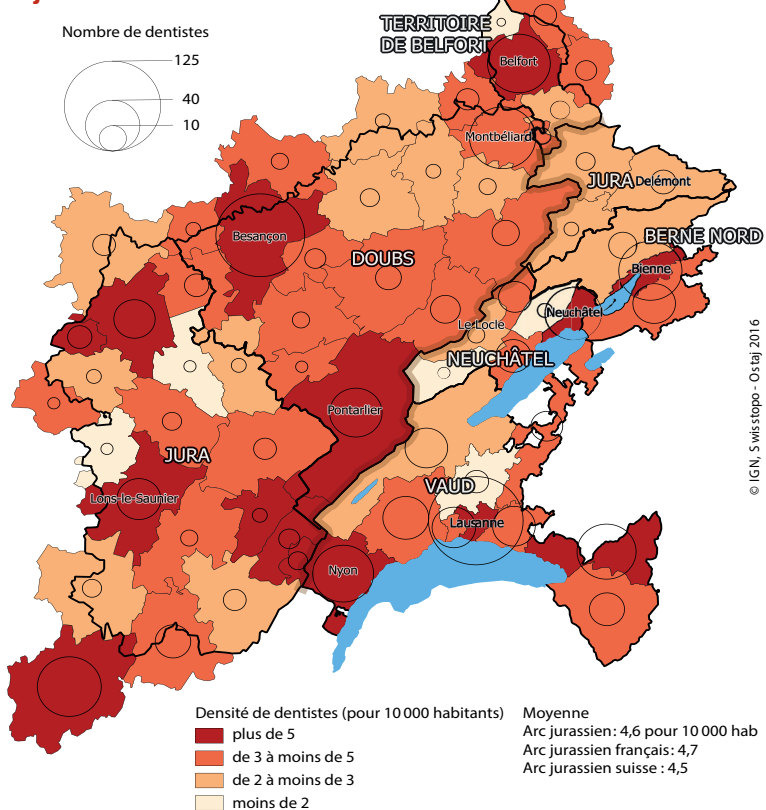
10 000 habitants) et dans le département du Doubs (18,4 pour 10 000 habitants).

Le nombre élevé des psychiatres en Suisse est à mettre en parallèle avec l'amélioration de l'information et la baisse de la stigmatisation des maladies psychiques. Dans son rapport du 11.03.2016 sur l'avenir de la psychiatrie en Suisse, le Conseil fédéral indique que le nombre de consultations a presque doublé

entre 2004 et 2014. Ces troubles peuvent aller d'atteintes relativement légères comme des troubles du sommeil jusqu'à des pathologies plus sévères comme la dépression. A noter que cette discipline attire davantage de médecins étrangers : en 2016, la majorité des psychiatres désirant ouvrir un cabinet de psychiatrie en Suisse viennent de l'étranger.

Une offre de dentistes marquée par l'effet frontière

Densité de dentistes par bassins de vie et districts de l'Arc jurassien en 2016



Sources : France: Insee, Recensement de la population 2013; ARS, au 1^{er} janvier 2016
Suisse: OFS; dentistes membres de la Société suisse d'odonto-stomatologie (SSO) Situation 31 décembre 2015

En 2016, les soins dentaires dans le territoire de l'Arc jurassien sont assurés par 1000 dentistes, dont 56 % exercent dans la partie suisse. La densité est de 4,6 pour 10 000 habitants, soit un dentiste pour 2200 habitants. Elle est légèrement plus élevée côté français (4,7) que côté suisse (4,5).

Dans l'Arc jurassien français, la densité est élevée dans les bassins de vie de Besançon,

Dentistes de l'Arc jurassien en 2016

	Nombre	Dentistes pour 10 000 habitants
Arc jurassien français	442	4,7
Doubs	268	5,0
Jura	112	4,3
Territoire de Belfort	62	4,3
Arc jurassien suisse	559	4,5
Berne nord	91	4,1
Vaud	366	4,7
Neuchâtel	85	4,8
Jura	17	2,3
Arc jurassien	1001	4,6

Sources : France : ARS, Répertoire Partagé des Professionnels de Santé
Suisse : dentistes membres de la Société suisse d'odonto-stomatologie (SSO) et non-membres reconnus par les assurances sociales, Situation au 31 décembre 2015

Dole, Lons-le-Saunier ainsi que dans ceux de Pontarlier et des Rousses. Cette densité est plus faible dans les bassins de vie de l'Isle-sur-le-Doubs, Pont-de-Roide et Baume-les-Dames.

Dans l'Arc jurassien suisse, les vallées neuchâteloises, le nord vaudois et le canton du Jura

comptent moins de trois dentistes pour 10 000 habitants, une faible densité qui contraste avec celle observée de l'autre côté de la frontière. Des soins dentaires moins chers dans la partie française et non pris en charge par l'assurance obligatoire des soins en Suisse conduisent probablement une partie des patients suisses à faire du « tourisme médical » pour bénéfi-

cier de prestations dentaires à moindre coût en France.

Pharmacies : une densité supérieure aux moyennes nationales

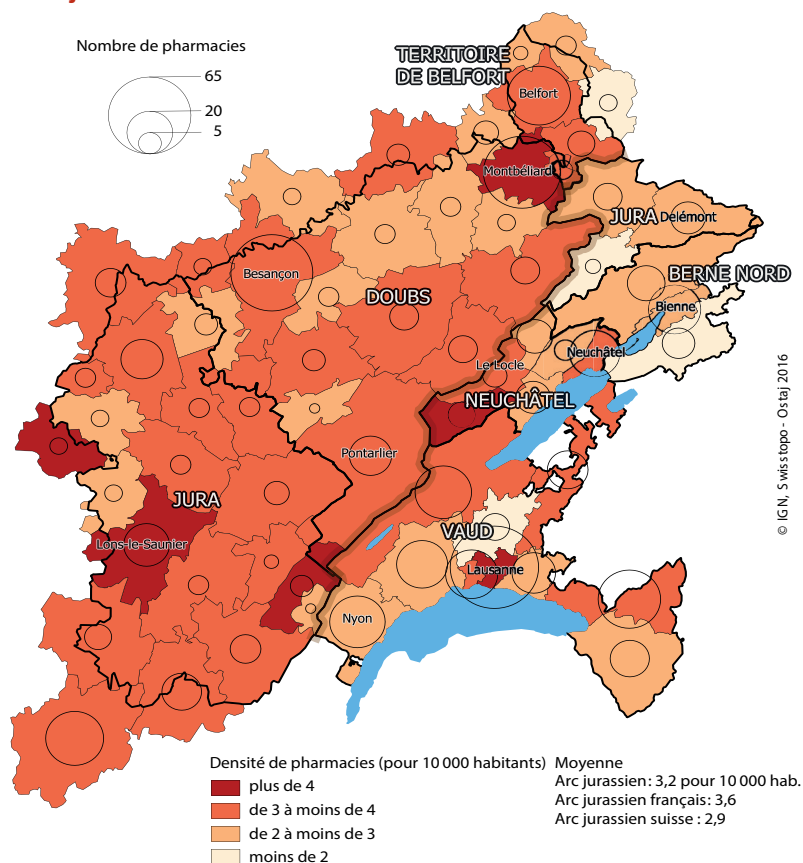
Plus de 700 pharmacies sont implantées dans l'Arc jurassien dont un peu moins de la moitié dans la partie française. La densité est de 3,2 pour 10 000 habitants soit une officine pour 3100 habitants avec un net écart entre la partie française (3,6) et la partie suisse (2,9).

Dans la partie française, on compte une officine pour 2800 habitants, un chiffre un peu supérieur à la moyenne française. Cette densité d'équipement est assez homogène d'un bassin de vie à l'autre avec toutefois un

moindre niveau d'équipement dans les bassins de vie de la vallée du Doubs où la croissance démographique ne s'accompagne pas d'une hausse équivalente de l'offre.

La réglementation française tend à homogénéiser l'offre sur le territoire en liant au nombre d'habitants potentiellement concernés. Ainsi, un seuil d'au moins 2500 habitants est requis pour ouvrir une officine et les installations supplémentaires ne sont autorisées que par tranche de 4500 habitants.

Densité de pharmacies par bassins de vie et districts de l'Arc jurassien en 2016



Sources : France : Insee, Recensement de la population 2013; ARS, ARS, Fichier National des Établissements Sanitaires du ministère chargé de la santé au 20 septembre 2016. Suisse : OFS; Société Suisse des Pharmaciens. Sans les pharmacies d'hôpital. Situation au 31 décembre 2015

Pharmacies dans l'Arc jurassien en 2016

	Nombre	Pharmacies pour 10 000 habitants
Arc jurassien français	336	3,6
Doubs	191	3,5
Jura	95	3,6
Territoire de Belfort	50	3,5
Arc jurassien suisse	367	2,9
Berne nord	44	2,0
Vaud	247	3,2
Neuchâtel	57	3,2
Jura	19	2,6
Arc jurassien	703	3,2

Sources : France : ARS, Répertoire Partagé des Professionnels de Santé Suisse : Société Suisse des Pharmaciens. Sans les pharmacies d'hôpital, ni les drogueries. Situation au 31 décembre 2015

Dans l'Arc jurassien suisse, la densité de pharmacies est de 2,9 pour 10 000 habitants soit une pour 3500 habitants, un chiffre supérieur à la moyenne suisse (2,2 pour 10 000 habitants).

Leur implantation est plus hétérogène que dans la partie française. Les zones les plus urbanisées sont mieux équipées, comme les districts de Lausanne ou de Broye-Vully. À l'inverse, la présence de pharmacies est plus rare dans les zones rurales au nord, notamment dans le district des Franches-Montagnes et dans la partie nord du canton de Berne.

150 sites hospitaliers

Près de 150 sites hospitaliers sont implantés dans l'Arc jurassien, dont 55 du côté français. Leur nature comme leur localisation diffèrent de part et d'autre de la frontière. Dans l'Arc jurassien français, les 55 sites se répartissent à parts presque égales entre ceux orientés vers la médecine, la chirurgie et l'obstétrique (22 sites MCO) et ceux pratiquant les soins de suite et de réadaptation (26 sites SSR); s'y ajoutent aussi 7 sites spécialisés en psychiatrie.

Les sites MCO sont avant tout localisés dans les principales villes. Besançon (4 sites), Belfort, Montbéliard, Lons-le-Saunier et Dole (deux sites chacun) concentrent ainsi plus de la moitié d'entre eux. Ces villes disposent aussi des plus grands : ceux de Besançon regroupent 45 % des lits et des séjours en MCO et 45 % se répartissent entre Belfort, Montbéliard, Lons-le-Saunier et Dole. En dehors de ces villes, seul celui de Pontarlier dépasse les 170 lits et les 13 000 séjours. D'autres plus petits sont aussi implantés près de la frontière, à Mouthe, Morteau et Saint-Claude.

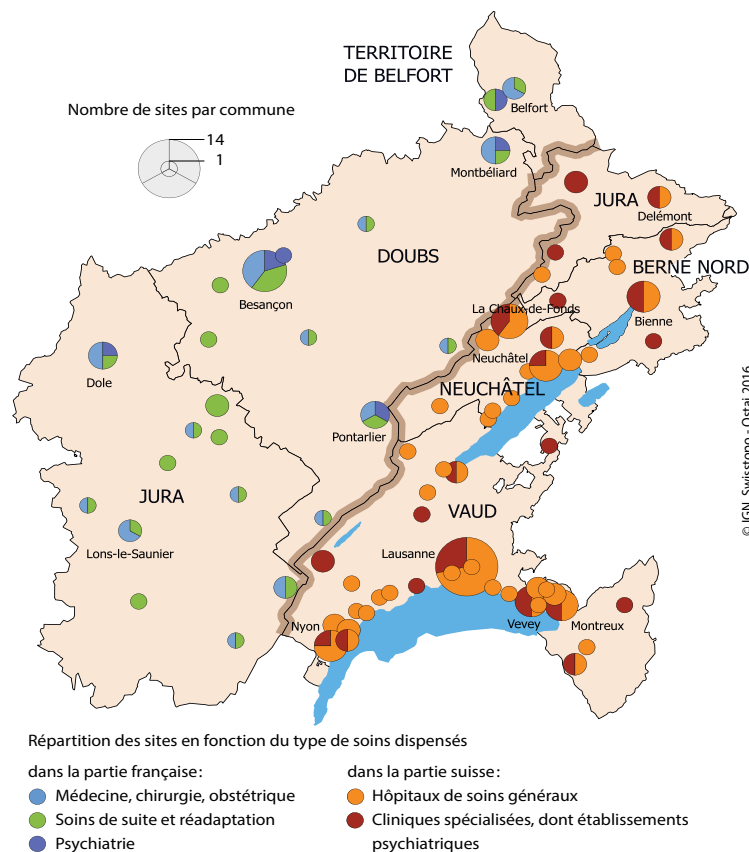
Les sites de soins de suite et réadaptation sont un peu plus nombreux, moins concentrés dans les principales villes et de taille plus modeste. Le plus grand de ce type se situe ainsi à Pont-d'Héry, petite commune du Jura et deux sites se situent à Salins-les-Bains.

Forte présence de cliniques spécialisées en Suisse

En 2016, l'Arc jurassien suisse compte 47 établissements (hôpitaux et cliniques spécialisées) proposant des traitements en milieu hospitalier sur 102 sites. Les hôpitaux de soins généraux sont concentrés géographiquement. Le canton de Vaud dispose du seul hôpital universitaire de la région, cinq grands hôpitaux assurent une prise en charge centralisée et sont répartis entre Bienne, Neuchâtel, Yverdon-les-Bains, Morges et celui de Riviera-Chablais. Les autres hôpitaux de soins de base sont répartis dans une vingtaine de communes. Quelques-uns sont proches de la frontière comme ceux de La Chaux-de-Fonds ou de Saignelégier. L'activité de ces sites est orientée vers les soins aigus mais comprend souvent également de la réadaptation/gériatrie et de la psychiatrie.

L'Arc jurassien compte également une trentaine de cliniques spécialisées qui se répartissent sur l'ensemble du territoire. Une quarantaine de communes disposent ainsi d'au moins un site spécialisé. Les soins dispensés

Sites hospitaliers par type de soins dans l'Arc jurassien en 2016



Sources : France: ARS, Fichier National des Établissements Sanitaires du ministère chargé de la santé au 20 septembre 2016
Suisse: Statistique structurelle des entreprises (STATENT), Office fédéral de la santé publique

par ces cliniques relèvent essentiellement de la psychiatrie (54%) et de la réadaptation (27%).

En 2015, 5844 lits sont proposés pour la prise en charge en milieu hospitalier dans l'Arc jurassien suisse, assurant 184 000 hospitalisations. Les soins aigus représentent 85 % des hospitalisations comptabilisées et seulement 53 % des lits, signe que les séjours y sont relativement courts. À l'inverse, la réadaptation/gériatrie mobilise 32 % des lits pour seulement 9 % des hospitalisations.

Deux tiers des hospitalisations ont lieu dans le canton de Vaud, quel que soit le type de soins. Les établissements du canton du Jura sont davantage orientés vers la réadaptation/gériatrie : ils représentent 16 % des hospitalisations alors qu'ils pèsent moins de 6 % dans l'ensemble des hospitalisations.

Sites hospitaliers selon le type d'activité et département en 2016

	Médecine, Chirurgie, Obstétrique			Soins de suite et réadaptation			Psychiatrie
	Nombre de sites	Nombre de lits	Séjours hospitaliers	Nombre de sites	Nombre de lits	Séjours hospitaliers	Nombre de sites
Doubs	11	2005	112 549	12	686	5641	5
Jura	9	773	37 266	12	514	5126	1
Territoire de Belfort	2	440	23 855	2	100	998	1
Arc jurassien français	22	3218	173 670	26	1300	11 765	7

Sources : ARS, Répertoire Partagé des Professionnels de Santé

Établissements et sites hospitaliers selon le type d'activité et canton en 2016

	Nombre d'établissements	Nombre de sites	Soins aigus		Réadaptation / gériatrie		Psychiatrie	
			Nombre de lits	Séjours hospitaliers	Nombre de lits	Séjours hospitaliers	Nombre de lits	Séjours hospitaliers
Berne nord	7	14	406	23 187	726	1146	174	1701
Vaud	26	57	2182	106 843	822	10 821	490	6425
Neuchâtel	5	19	373	19 301	135	2110	187	1900
Jura	2	4	135	7 689	204	2603	10	271
Arc jurassien suisse	40	94	3096	157 020	1887	16 680	861	10 297

Source : Office fédéral de la statistique, Statistique médicale des hôpitaux

En Suisse, selon la typologie des hôpitaux de l'OFS, on distingue hôpitaux de soins généraux et cliniques spécialisées.

- Les hôpitaux de soins généraux se subdivisent en deux sous-catégories : les hôpitaux de prise en charge centralisée (hôpitaux universitaires et hôpitaux cantonaux) et les hôpitaux de soins de base (moins de 9000 hospitalisations par an).
- Les cliniques spécialisées comprennent trois sous-catégories : les cliniques de réadaptation, les cliniques psychiatriques et les autres cliniques spécialisées. Ces dernières se subdivisent à leur tour en diverses spécialisations.

3150 frontaliers travaillent dans la santé

Le domaine de la santé humaine occupe 8 % de l'emploi total de l'Arc jurassien, soit 84 300 emplois, dont deux tiers sont localisés en Suisse. Ces emplois relèvent des activités hospitalières, des activités des médecins et dentistes et des autres activités pour la santé humaine telles que la psychothérapie, les activités des infirmières ou les laboratoires d'analyses médicales. Les employés des établissements médico-sociaux tels que les hébergements médicalisés ou les maisons pour personnes âgées ne sont ici pas comptabilisés.

Dans la partie française, les 26 100 emplois du domaine de la santé représentent 7,1 % de l'emploi de ce territoire. Six emplois sur dix se situent dans le Doubs en lien avec les établissements sanitaires. Dans l'Arc jurassien suisse 8,4 % des emplois relèvent de la santé, soit 58 200 emplois. Ils sont largement présents dans le canton de Vaud (69 %). Dans la partie helvétique, 3150 postes de travail du secteur de la santé sont occupés par une main-d'œuvre frontalière étrangère, majoritairement féminine. Ils représentent 6,2 % de l'ensemble des frontaliers.

Emplois dans la santé

	Nombre	En % de l'emploi total
Arc jurassien français	26 137	7,1
Doubs	16 051	7,4
Jura	7138	7,3
Territoire de Belfort	2948	5,4
Arc jurassien suisse	58 205	8,4
Berne nord	7497	6,8
Vaud	40 403	9,4
Neuchâtel	7438	7,0
Jura	2867	6,8
Arc jurassien	84 342	7,9

Sources :
France : Insee, Recensements de la population 2013 exploitation complémentaire
Suisse : Statistique structurelle des entreprises (STATENT 2014)

Parmi ces 3150 frontaliers travaillant dans l'Arc jurassien suisse, près de la moitié (1540) habitent dans l'Arc jurassien français et exercent pour l'essentiel dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel. Un frontalière sur vingt de l'Arc jurassien français exerce dans le domaine de la santé, une part bien inférieure à celle de secteurs industriels comme celui de l'horlogerie.

Frontaliers travaillant dans la santé en 2013

		Lieu de travail en Suisse				
		Berne Nord	Jura	Neuchâtel	Vaud	Arc jurassien suisse
Lieu de résidence des frontaliers	Doubs	27	170	443	522	1163
	Jura	-	-	-	256	256
	Territoire de Belfort	9	110	-	-	119
	Arc jurassien français	36	280	443	779	1538

Sources : Insee, Recensements de la population 2013 exploitation complémentaire

Les activités de la santé humaine sont identifiées sur la base des nomenclatures d'activités : la Classification générale des activités économiques (NOGA) et la Nomenclature d'activités française (NAF). Les activités suivantes sont retenues :

- Activités hospitalières : Hôpitaux pour soins généraux et hôpitaux spécialisés.
- Activité des médecins généralistes, spécialistes et des dentistes.
- Autres activités pour la santé humaine : Psychothérapie et psychologie - physiothérapie - infirmiers et soins à domicile - sages-femmes - autres activités paramédicales - laboratoires médicaux.

Contexte législatif

En vertu de la libre circulation des personnes, la Suisse et les États membres de l'Union Européenne et de l'Association européenne de libre-échange (AELE) appliquent la reconnaissance mutuelle des diplômes médicaux et titres postgrades. La Suisse reconnaît aussi les diplômes décernés dans un pays tiers, hors UE, mais reconnus par un État européen.

Limitation de l'admission à pratiquer à la charge de l'assurance-maladie (clause du besoin)

En Suisse, la limitation de l'admission de médecins à pratiquer à charge de l'assurance obligatoire des soins (AOS) trouve son origine dans l'entrée en vigueur de la libre circulation des personnes. En 2002, le Conseil fédéral a édicté une ordonnance pour limiter l'admission des fournisseurs de prestations à pratiquer à charge de l'assurance obligatoire des soins. L'application de cette limitation était du ressort des cantons. D'abord prévue pour une durée de trois ans, elle a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2008 pour la médecine de proximité et jusqu'au 31 décembre 2011 pour la médecine spécialisée. Face au déferlement de demandes d'ouverture de nouvelles pratiques privées, le moratoire est rétabli le 1^{er} juillet 2013 et a été prolongé le 1^{er} juillet 2016 pour une durée de 3 ans. Ce moratoire concerne les médecins de premier recours et spécialistes qui souhaitent pratiquer une activité indépendante ou salariée.

Un accord-cadre franco-suisse signé le 27 septembre 2016 sur la coopération sanitaire transfrontalière vise à faciliter et à promouvoir la coopération transfrontalière régionale dans le domaine de l'organisation et la prise en charge des soins de santé. Les projets concernent de nombreux domaines de la santé. Les populations de la zone frontalière devraient ainsi avoir un meilleur accès à des soins de qualité. L'accord doit aussi garantir un recours plus rapide aux secours d'urgence. Il facilite en outre l'échange d'informations en matière d'évaluation et de gestion des risques sanitaires.

Sources et contributions

En France, les données des sites hospitaliers et des médecins sont issues du Fichier national des établissements sanitaires du ministère chargé de la santé (Finess) et du Répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS).

En Suisse, elles se basent sur la Statistique de la Fédération des médecins suisses (FMH), sur la Statistique médicale des hôpitaux, la Société suisse d'odonto-stomatologie (SSO) ainsi que la Société suisse des pharmaciens.

Les découpages géographiques utilisés dans les cartes sont le district pour la partie suisse et le bassin de vie pour la partie française. En effet, le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. C'est dans ces contours que s'organise une grande partie du quotidien des habitants.

La réalisation de cette publication a été rendue possible grâce à l'appui méthodologique de l'Agence régionale de santé de Bourgogne-Franche-Comté (ARS) et des experts de la thématique « Santé » de Statistique Vaud.



Le périmètre d'étude de l'OSTAJ est l'Arc jurassien. Pour la partie française, il s'agit de trois départements frontaliers de la région Bourgogne-Franche-Comté : Doubs, Jura et Territoire de Belfort. Pour la partie suisse, le périmètre couvre les cantons de Vaud, Neuchâtel, Jura ainsi que la partie nord du canton de Berne (Jura bernois, Bienne, Seeland). L'expression « Arc jurassien suisse / Arc jurassien français » est utilisée pour désigner respectivement la zone observée en Suisse et en France.



Statistique Vaud

Département des finances et des relations extérieures

Avec la collaboration du beco

CONTACTS

Service de statistique

Rue du Château 19
2001 Neuchâtel
Tél.: + 41 32 889 44 09
Fax: + 41 32 889 89 34
ostaj@ne.ch

Insee Bourgogne-Franche-Comté

Rue Louis Garnier 8 - BP 1997
25020 Besançon Cedex
Tél.: + 33 3 81 41 61 61
Fax: + 33 3 81 41 61 99
ostaj-franche-comte@insee.fr

Définitions

Médecins praticiens

En Suisse, les médecins praticiens disposent des compétences pour exercer la médecine de famille sous leur propre responsabilité. La formation post-graduée de trois ans est une exigence minimale ne donnant pas encore droit à un titre de spécialiste. En règle générale, le titre de « Médecin praticien » correspond à une formation de base en vue de l'acquisition ultérieure du titre de spécialiste en médecine interne générale.

Médecine, Chirurgie, Obstétrique (MCO)

En France, les établissements dits MCO sont constitués par l'ensemble des unités fonctionnelles (publiques ou privées) pratiquant des activités de médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie mais aussi les activités de soins de courte durée et la cancérologie.

Soins de suite et réadaptation (SSR)

En France, les établissements dits SSR sont publics ou privés et ont pour mission de dispenser des soins de réhabilitation et de réadaptation. Ils sont dits « polyvalents » lorsqu'ils accueillent tout type de patients au terme d'un séjour hospitalier, ou « spécialisés » lorsqu'ils accueillent des patients dont l'affection nécessite une prise en charge spécifique, notamment en gériatrie. Auparavant, ces établissements étaient désignés par l'intitulé « moyen séjour ».

Psychiatrie

Publics ou privés, les établissements psychiatriques sont destinés à l'hospitalisation et au traitement des patients atteints de maladies mentales.

Soins aigus

Les hôpitaux de soins aigus sont constitués de l'ensemble des hôpitaux de soins généraux et des cliniques spécialisées en chirurgie, en gynécologie/néonatalogie ou en pédiatrie. N'en font pas partie les hôpitaux spécialisés en psychiatrie, traitement des dépendances, réadaptation, gériatrie et soins palliatifs.

Hospitalisation

Les hospitalisations sont l'ensemble des séjours à l'hôpital d'une durée minimale de 24 heures à des fins d'examen, de traitement et de soins. Les séjours à l'hôpital de moins de 24 heures durant lesquels un lit est occupé pendant une nuit ainsi que les séjours lors de décès comptent également comme hospitalisation.

Lit

Il s'agit des lits d'hôpitaux disponibles pour une hospitalisation. Ne sont pas compris les lits spéciaux, par exemple les lits en salle de réveil, les lits dans les services de dialyse, les lits dans les services des urgences, ainsi que les lits réservés aux traitements de courte durée, les lits d'isolement.



www.ostaj.org

Responsables de la publication :

Gérard Geiser,
chef du Service de statistique, Neuchâtel
Patrick Pétour,
directeur de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté

Rédaction :

Noredine Hmabda,
Service de statistique, Neuchâtel
Christine Charton, Yohann René
Insee Bourgogne-Franche-Comté

Édition Février 2017

Suisse © OSTAJ – France © OSTAJ-Insee